

REF RS4 _ PROGRAMME DE FORMATION

Connaître les bonnes pratiques, créer et développer un compte Facebook, Instagram, LinkedIn

PREREQUIS : notaire, négociateur, collaborateur au sein d'une étude notariale

OBJECTIF(S) PEDAGOGIQUE : À l'issue de la formation vous serez capable de : publier du contenu sur vos pages Facebook, Instagram et LinkedIn. Consulter les retombées de ces contenus. Partager vos annonces ou actualités sur vos pages. Connaître les leviers pour développer votre audience.

DUREE : 4 heures

EFFECTIF MAXIMUM : 8 personnes maximum

MODALITE : Inter, intra ou en ligne. Dans un délai de 30 jours à réception de la convention signée

ACCESSIBILITÉ : Nous consulter pour étudier les possibilités d'adaptation des contenus et des méthodes pédagogiques pour les personnes en situation de handicap.

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Tour de table, recueil des attentes, apports théoriques, échanges, mises en situations
- Support de cours papier ou clé USB (diaporama, exercices...)
- Ordinateur, vidéoprojecteur, écran, tableau blanc ou paperboard

La formation sera assurée par Mme Fanny LABARRE, responsable communication à Notariat Services

MODALITES D'EVALUATION

- Évaluation des acquis de la formation par rapport aux objectifs à l'issue de la formation
- Évaluation du degré de satisfaction des stagiaires via un questionnaire
- Feuilles d'émargement

VALIDATION DE LA FORMATION

- Attestation de formation individuelle par mail

TARIF : 570 €ht/personne

DEROULE DE LA FORMATION

- I. Tour de table
- II. Descriptif des termes d'utilisation
 - Les lexiques Facebook, Instagram et LinkedIn.
 - Les chiffres clés de Facebook, Instagram et LinkedIn.
 - Le métier de community-manager
- III. LinkedIn dans la pratique
 - Création d'un profil
 - Comment se connecter, publier ?
- IV. Facebook et Instagram dans la pratique
 - Création d'un compte
 - Comment me connecter ?
 - Comment publier ?
 - Développer son audience
- V. Partager les annonces immobilières
- VI. Quels posts pour quels résultats ?
- VII. Les bonnes pratiques d'animation
- VIII. Mise en place d'une veille pour suivre l'information
- IX. Mesurer les actions

Nous contacter

Laure PIANEZZA

Service formation

05 55 73 80 00

formation@immonot.com

